

INFORMATIONS



NOUVELLES DE GRASSE

Chambre de Commerce des Alpes-Maritimes : Les électeurs consulaires des Alpes-Maritimes ont été convoqués pour désigner les nouveaux membres. Parmi ceux-ci nous relevons les noms de M. François Goby, de la Maison Tombarel, et celui de M. E. Mane, tous les deux industriels-parfumeurs.

M. J. Maunier : M. Joseph Maunier, Directeur commercial des Etablissements A. Chiris, ayant atteint l'âge de la retraite a cédé ses fonctions à M. J. Maisondieu, son assistant.

M. J. Maunier avait succédé à son père dans la même Maison Chiris où il compte quarante ans de service et à qui il avait apporté une collaboration précieuse.

M. J. Maunier demeure cependant le Conseiller commercial des Etablissements Chiris.

Naissances : M^{me} et M. Maurice Mane, industriel-parfumeur, ont eu la joie d'avoir une petite fille qui a été appelée Française.

De même, de Londres, nous apprenons la naissance de Vincent Gérard, cinquième enfant de M. Yvan Gérard, industriel et de M^{me}, petit-fils de M^{me} et de M. François Morel, industriel-parfumeur.

Fête de famille à la Société Jean Roure-Pierre Ziller-Bruno Court : M. Pierre Ziller, Directeur général de la Société a remis deux médailles d'honneur du travail, ainsi que sept médailles d'argent de l'U.I.C. à des membres du personnel.

Après avoir félicité les décorés, la Direction leva son verre à la prospérité de la Société et à la santé de tous les membres du personnel.

M. A. Sozio, parfumeur à Grasse gagne son procès : Il avait été reproché à M. Sozio d'avoir vendu sous l'appellation « Fleur des Montagnes, Lavande des Alpes » un produit ne correspondant pas à une essence de lavande.

Or il est apparu que dans cette affaire la bonne foi de M. Sozio est entière puisque sa lavande est un produit renfermant 60 à 70 % d'huiles essentielles à caractère lavande, avec seulement l'addition d'un solvant approprié.

M. Sozio a donc été relaxé sans peine, amende ni dépens.

« *La Gueuse parfumée* » : Ce mot, qui a fait fortune, n'est pas de M^{me} de Sévigné, quoique on le lui prête, mais de Mgr Godeau, à qui Richelieu avait donné les diocèses de Vence et de Grasse. Cet Orléannais, académicien et poète, adopta la Provence et c'est au cours d'une harangue à la reine d'Autriche qu'il lui dit : Madame, la Provence est pauvre. Il ne lui reste plus que des jasmins et des oranges. On peut l'appeler « la gueuse parfumée ». Mais ne voulait-il pas parler de cette région de Grasse qu'il habitait et qu'il chanta :

« O champs, ô champs de Grasse, ô fertiles collines,
O rochers cultivés, ô sources argentines,
O myrrhes, ô jasmins, ô forêts d'orangers. »

La cité des parfums sous la neige : Grasse s'est éveillée le 2 février sous une couche de neige d'environ 10 cm. Puis un froid excessif a complètement gelé les routes, la température atteignant — 10° environ.

Dans les environs de Grasse, à Antibes par exemple, la chute de neige et le froid ont causé, selon les avis officiels, près de 900 millions de dégâts aux cultures florales. Les mimosas en fleurs de la région de Mandelieu ont été également fortement éprouvés.

Les Pouvoirs publics se sont préoccupés de la situation tragique des sinistrés qu'ils vont exposer au Ministre de l'Agriculture, afin d'obtenir un secours.

De son côté, le directeur du GIFPA vient d'adresser au Préfet des Alpes-Maritimes une lettre dans laquelle il expose la situation des producteurs de fleurs d'orangers et de roses de mai, dont les récoltes ont été atteintes par les intempéries.

Décès de M. Eugène Albert : Grasse a appris avec un vif sentiment de tristesse le décès de M. Eugène Albert, Industriel-Parfumeur, Président de la Caisse d'Épargne et Juge au Tribunal de Commerce, décédé à l'âge de 81 ans.

M. Eugène Albert était co-Directeur des Etablissements Camilli, Albert et Laloue, auxquels il consacra sa vie durant, toute son activité.

Il était également membre du Conseil d'administration du Syndicat des Parfumeurs, Président de la Caisse d'épargne depuis de nombreuses années et Juge titulaire au Tribunal de Commerce de la ville depuis 9 ans.

M. Albert était titulaire de la Croix du Mérite social. Il était, en outre, décoré de la Croix de Guerre anglaise à la suite des services qu'il avait rendus, comme interprète auprès de l'Armée anglaise, pendant la guerre de 1914-1918.

Les obsèques de M. Eugène Albert ont eu lieu à Grasse le 21 février dernier, en présence des membres du personnel des Etablissements Camilli, Albert et Laloue, à la tête duquel se trouvait M. François Camilli, Président-Directeur général, et de très nombreuses personnalités appartenant à la magistrature et au monde de la parfumerie.

Le deuil était conduit par les enfants du défunt, M. Henri Albert et Madame, M^{me} et M. Gordeenko et par sa nièce, M^{lle} Marie-Rose Albert.

La Revue *Industries de la Parfumerie* s'associe aux hommages rendus à M. Eugène Albert et présente aux membres de la famille ses sincères condoléances.

Une notice nécrologique détaillée sur M. Eugène Albert paraîtra dans notre prochain numéro.

Au Syndicat de la Parfumerie : Le Syndicat de la Parfumerie a procédé au renouvellement de son Président. C'est M. Pierre Lerouge, de la Maison Mero et Boyveau, qui a été élu Président, en remplacement de M. Joseph Morel dont le mandat venait à expiration.